

le messager

Hebdomadaire d'informations de la région de FOSSES-LA-VILLE

Réalisation : Imprimerie Romain
Rue des Remparts, Fosses-la-Ville
Tél. (071) 71.10.83

C.C.P. : 000-0021185-39

Edit. resp. : H. et M. Romain

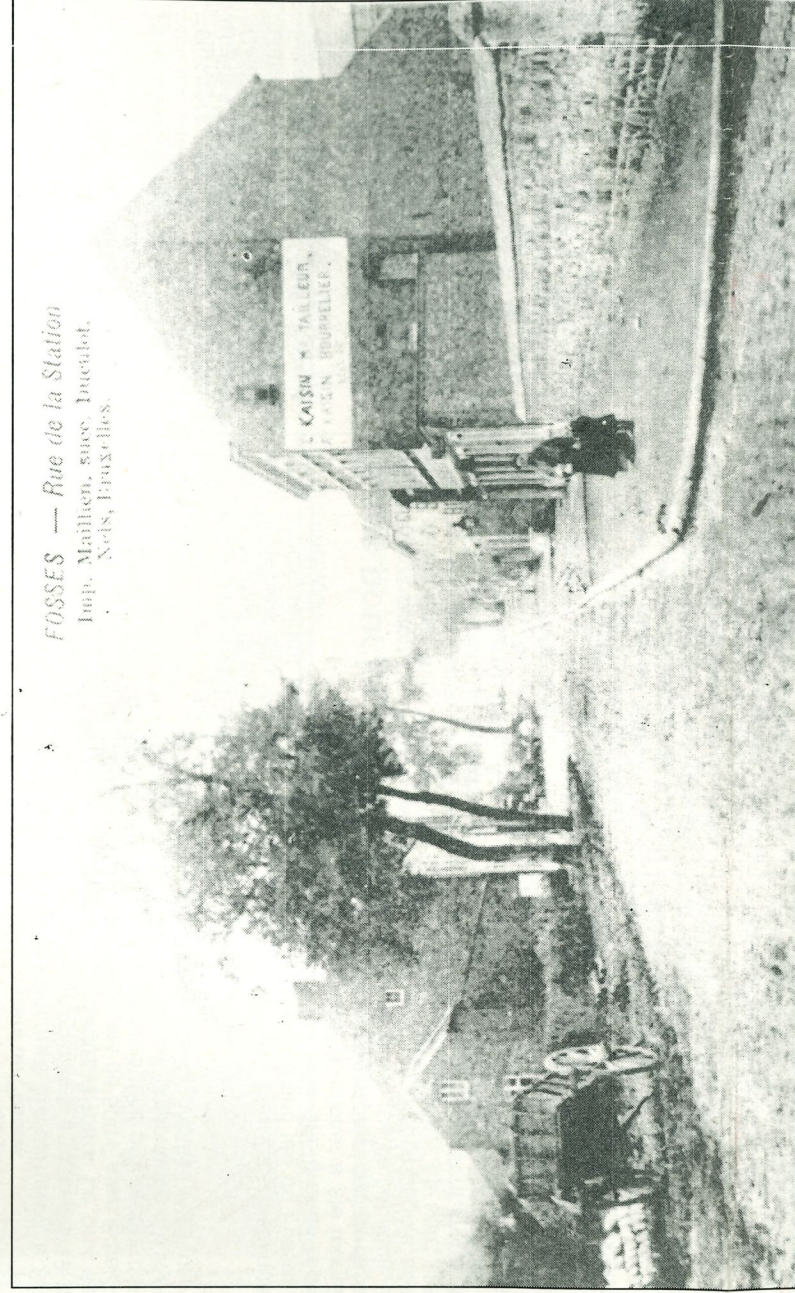
Abonnement : 1 an : 1.100 F
6 mois : 580 F

Le Messager succède à l'hebdomadaire Le Messager de Fosses, créée en 1879.

Le numéro : 25 F

123^e année - N° 8

Vendredi 23 février 2001



FOSSES — Rue de la Station
Imp. Maillien, succ. Ducobet,
Noë, Fosses.

Fosses - Quatre-Bras

Il est bien difficile de reconnaître cet endroit qui est totalement transformé aujourd'hui. Nous sommes au pied de la rue de la Station, appelée aussi rue de la Gare (puis avenue Albert 1^{er}) et au début du siècle dernier (les arbres ont été abattus en 1908 pour permettre la création d'un trottoir encore inexistant). A gauche, une charrette, à hauteur de l'actuel Station Esso et plus loin, c'était le café d'Achille Sevrin-Lempeur et par la suite Henri Stamps-Bernard, puis Lebichot-Voos.

A droite, un long mur qui cachait des jardins. Sur cet emplacement, fut construite la maison d'habitation et l'atelier de Georges Dache (repris par Paul Genin) ; l'atelier fut ensuite transformé pour y installer le magasin Nopri et récemment, racheté par la Commune pour y installer les bureaux du CPAS.

En prolongement du grand mur nous avons les maisons du boucher Achille Kaisin qui tenait aussi café, puis celle de son frère, le marchand-tailleur Léon Kaisin, puis le sellier et bourrelier Leloup. Il faut dire qu'à cet endroit avait lieu les marchés aux bestiaux

Conseil communal

Un budget peu contesté Taxes peu modifiées

Examen d'entrée réussi pour la nouvelle échevine des Finances Laurence Titeux. Une présentation claire et concise de son budget, sur les traces de son prédécesseur Louis Lamy, de sorte que la critique fut presque inexistante. Elle avait utilisé un rapport justificatif charpenté pour présenter, sur écran, ses tableaux de recettes et dépenses. Un budget équilibré pourtant, dans la difficile conjoncture actuelle des communes qui fut approuvé, comme prévu, majoritairement, devant un public toujours nombreux et assidu.

La séance avait débuté par une minute de recueillement pour Jean-Luc Charue, sapeur-pompier volontaire depuis 1976, décédé ce lundi à l'âge de 43 ans.

Les commissions

Après les critiques de la minorité sur la représentativité des groupes dans les commissions au sein du Conseil la fois passée, la majorité a admis de porter à 7 le nombre de membres, soit 4 UD, 2 PS, 1 PRL. On a ainsi :

— pour la 1^{re} (travaux, état civil, police, incendie, personnel cimetières) : B. Spineux, A. Borbouse, J. Lallemand, Ph. Mullier, W. Piret, J.-L. Pacorus, Ph. Moreau ;
— pour la 2^e (culture, tourisme, jeunesse, sports, bibliothèque, académisme, folklore et relations internationales) : B. Meuter, B. Robaye, Et. Drèze, B. Buchet, P. Jacquemain, N. Mottard, Fr. Rochet ;

Travaux

— Des travaux forestiers au bois de Vitryval (plantation d'épicéas sur 43 ares) sont prévus pour 108.520 F avec subsides.

— L'ancien hall des travaux est loué pour trois ans (bail renouvelable) à la société New MAM pour 25.000 F par mois.

— A la rue du Tisserand, des travaux adjugés pour 8.088.000 F, laissant un solde d'emprunt, il est décidé de les compléter sur 260 m et d'ajouter des chambres de visite.

Et divers

— Déchets : la convention entre la Ville, la Région Wallonne et l'Intercommunale Namuroise, est reconduite, mais pour un an seulement, le mi-

nistre Foret prévoyant des changements aux conditions de subsides pour les collectes sélectives.

— Prix de l'eau : le déficit d'INASEP pour ce service (3 millions 220.000 F nécessite une adaptation des tarifs. On paiera donc 1.200 F de redevance d'abonnement, 27 F le m³ jusque 20 et 60 F (au lieu de 57 F) au-delà. Le tarif de l'AIEM (Molignée) pour Vitryval, Le Roux et Sart-Eustache est un peu inférieur. Le projet de la R.W. est d'arriver à l'uniformiser.

— Des ordonnances de police pour travaux divers (câbles Belgacom), Citibus et Infobus TEC, sont entérinées, de même que le rapport annuel sur la gestion communale en 2000, dont nous reparlerons ultérieurement. (suite page 4)

Dans les Intercommunales

Encore des désignations de représentants de la ville :

- INASEP : B. Spineux (suppl. M. Charles)
- Aide médicale urgente de la Basse-Sambre : Ph. Scieur, Cdt des pompiers) au Conseil d'administration) ; B. Robaye, aux assemblées générales
- Agence immobilière des cantons de Gembloux et Fosses : M. Charles et B. Buchet au C.A. ; Fr. Piette et Ph. Moreau aux A.G.
- SMAP : J.-L. Boulanger (assurances incendie), G. Parent (accidents de travail), Joël Lemmens (accidents droit commun)
- Dexia Banque : L. Titeux
- Immobilière « Proptiéty du Namurois » : B. Buchet
- Comité de gérance du lac de Bambois : B. Meuter, J.-L. Pacorus
- Union des Villes et Communes de Wallonie : B. Spineux
- Union des Villes belges : M. Charles.

Peinture - Décoration

INTERIEUR - EXTERIEUR

Guy SERVOTTE

Rue de Falisolle 35
5070 VITRYVAL

Tél. et Fax : 071-71.14.84

DEVIS GRATUIT

FOOTBALL

Div. 1 : Fosses - Ciney : 0-8

Nous nous excusons tout d'abord pour avoir inversé le sens des rencontres : Fosses recevait Ciney et non l'inverse ; dans l'annonce des matches du week-end, c'était juste. Les supporters auront rectifié la distraction du typo.

Fosses recevait donc Ciney un lendemain de veille (souper du club), ce qui n'a pas empêché nos joueurs de se livrer au mieux, avec leurs armes et avec courage. La défense tint bon la première demi-heure, puis céda à trois reprises au cours du 3e quart d'heure. (0-3 au repos). Le second time connut une domination cinacienne qui se concrétisa par 5 buts aux 51e, 54e, 74e, 78e et 88e.

Fosses alignait : P-E. Lorand, Charlot, Simonis, Vandeput, Colinet (75e Jaumotte), Spineux (60e Gilson), G. Simonis, Rasetta, Tasiaux, M. Jaumotte, Renaux.

Div. 3 : US Auvel. - Bambois 1-1

Match assez quelconque, qui ne vit pas se développer un jeu extraordinaire. Score vierge au repos après un tir sur le piquet pour les locaux. A la reprise, le jeu est partagé, avec une légère prédominance pour Bambois qui accusera le premier but à la 65e minute. Suite à un catouillage, Bambois réduisait enfin l'écart.

Div. 3 : Soye - Aisemont : 1-2

Beaucoup d'occasion sont manquées de part et d'autre par les deux équipes : raté d'un penalty pour Aisemont, tir sur la latte et score non entamé au repos. C'est Soye qui entame la marque, mais dix minutes plus tard, Aisemont égalise par Deproot. Baudoux parvint à arracher un second but à la 73e minute, permettant à son équipe de garder l'entiereté de la mise.

Autres résultats

Spéciale Mazy - Bambois 1-3
Aisemont : bye
Espoirs Fosses - Dinant 0-5
Cadets Bambois - Flavinne 2-13
Ermines - Aisemont 4-2
Mimmes Rhinnes - Aisemont 5-3
Malonne - Fosses 1-2
Bambois - Velaine 1-7

Div. 1 provinciale

JS Taminnes - Sambreville 6-0
Han-sur-L. - Florennes 4-2
Andenne - Dinant 2-0
Wépion - Spy 1-0
Couvain - Bioul 0-0
Fosses - Ciney 0-8
Forville - Gembloux 0-2
Walcourt - Nismes 5-1

ANDENNE 22 16 5 1 60 31 49
JS Taminnes 21 15 4 2 67 22 47
Couvain-Mar. 21 13 2 6 65 22 45
Gembloux 22 12 9 1 51 37 37
Bioul 22 10 8 4 42 36 34
Sambreville 22 9 6 7 46 37 34
Forville 22 9 7 6 33 29 33
Han-sur-L. 22 9 8 5 47 37 32
Spy 22 8 7 7 54 37 31
Ciney 21 9 9 3 35 43 30
Nismes 22 6 12 4 41 57 22
Walcourt 21 5 9 7 42 58 22
Florennes 21 5 10 6 40 55 21
Wépion 22 2 14 6 19 51 12
Dinant 21 0 20 1 7 92 4
FOSSES

Ce dimanche :

Florennes - Sambreville
Couvain-Mar. - Walcourt
J. Taminnes - Forville
Han-sur-L. - Fosses
Andenne - Bioul
Wépion - Ciney
Spy - Gembloux
Dinant - Nismes

Ce dimanche :

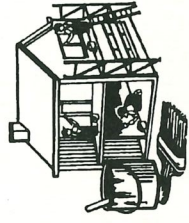
Italia Namur - Caps Namur
Et. Taminnes - Ham
Biesmerée - Soye
Tarcienne - St-Gérard
US Auvelais - Denée
Bambois - Somzée
Floffe - Aisemont

Entreprise de
PEINTURE - DECORATION

S.P.R.L.

FRANCIS MORET

Couvre-sols et murs
Spécialité de façades



Rue du Villez, 2a
5060 Velaine/Sambre
Tél. 071/77.42.62
Fax. 071/74.09.75
GSM 075-72.56.17
Enreg. 12/21

Rue du Stampia
5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071-71.12.26

Les matches de ce week-end

Samedi 24 février

Spéciale, à 15 h :
Bossière - Bambois
Aisemont - Ham

Espoirs, à 15 h :
Fosses - Bièvre

Prémimmes, à 13 h :
Fosses - Thy-le-Ch.
Aisemont - St-Gérard
Tarcienne - Bambois

Dimanche 25 février

Cadets, à 10 h 30 :
Spy - Bambois

Div. 1 prov., à 15 h :
Han-sur-Lesse - Fosses

Div. 3 prov., à 15 h :
Bambois - Somzée
Floffe - Aisemont

CHICONS EXTRA FRAIS

DETAIL - GROS

Vente directe
de la ferme au particulier

CROMBEZ Daniel

36, rue de Névremont;
FOSSES
Tél. 71.14.42 Rem. à dom.

Division 3 C

Ham - Caps Namur 4-0
Biesmerée - Italia Namur 3-5
Tarcienne - Floffe 1-1
US Auvelais - Bambois 1-1
Et. Taminnes - Denée 8-0
Saint-Gérard - Somzée 0-3
Soye - Aisemont 1-2

ST-GERARD 20 17 2 1 91 30 52
Caps Namur 20 14 4 6 70 28 44
Tarcienne 18 13 2 3 85 24 42
Somzée 19 12 4 3 94 18 39
Ham 17 10 2 5 54 27 35
AISEMONT 21 11 10 0 47 51 33
Et. Taminnes 20 10 9 1 43 37 31
Italia Namur 20 10 10 0 54 77 30
Biesmerée 20 9 9 2 42 38 29
BAMBOIS 19 7 8 4 35 36 25
Soye 20 6 11 3 44 76 21
Denée 19 2 15 2 24 87 8
Floffe 20 1 18 1 25 114 4
US Auvelais 21 1 19 1 18 94 4

Interventions des pompiers et de l'ambulance

Peu d'interventions au cours de la dernière quinzaine :

Le 10 : appel des pompiers pour un feu de cheminée, route de Mettet 7, à Fosses.

Le 15 : appel des pompiers pour un feu de cheminée, place Chapelle Saint-Roch 17 à Fosses.

Le 15 : ambulance suite à une chute en moto à Auvelais, blessé conduit à la clinique Reine Fabiola.

Le 15 : appel des pompiers suite à une odeur de mazout, rue du Fays 29 à Aisemont.

Le 16 : appel des pompiers pour un incendie à Floffe, rue Rivière.

Le 17 : appel des pompiers pour un feu de cheminée, rue A. Patiny 37, à Floffe.

Le 17 : appel de l'ambulance et des pompiers pour un accident rue de Goughnies à Sart-Eustache : une voiture ayant dérapé et fait un tonneau ; d'importants dégâts à la voiture mais pas de blessé.

Le 19 : appel des pompiers place du Marché à Fosses : feu dans la friterie à la friterie Chez Patou (relaté en page 2)

Le 20 : appel des pompiers suite à un incendie dans une maison, rue Ferme de la Vallée 1 à Floffe.

PETITES ANNONCES

A vendre COSTUMES PETIT CHINEL : 2 à 4 ans, 3 à 6 ans, 4 à 8 ans, 8 à 12 ans. Tél. chez Charly Depraute au 0474-34.16.68. 9

A vendre : LOT de ± 50 COSTUMES DE CARNAVAL. - Pour rens. : tél. après 17 h au 071-71.22.50. 7

A vendre : nouveau COSTUME de Chineli, jamais servi, taille 6/7 ans, coul. parme. Prix : 10.000 F. - Tél. 0475-40.11.18. 11

A vendre POELE A BOIS en fonte, très bon état. Prix à discuter. Tél. : 071-71.42.71. 9

A vendre : 2 COSTUMES Chineli (un vert, un rose), pour adulte. Tél. 071-71.14.88. 9

A vendre LUSTRE moderne (halogène 300W). Tél. 071-72.74.40.

VITRIVAL Bolla : à v. 2 beaux TERRAINS A BATIR, 13 a. chacun ; cadre champ., belle vue. Cond. et rens. 071-76.09.56 ou 071-77.57.66. 7

A vendre : LANDAU, poussette parf. état 96 (parasol, chancellerie, protection pluie et MAXI-COSY (nid d'ange, pluie, pare-soleil. Tél. 071-71.37.08 9



Shell propagaz

Stu Gaspard-Jaumain

Route de Bambois, 14b
ST-GERARD
Tél. 071/71.32.46

Même Maison:

DIESEL et LUBRIFIANT

GASOIL DE CHAUFFAGE

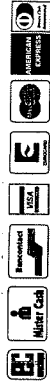
Notre devise :
QUALITE - RAPIDITE
QUANTITE GARANTIE

PROMOTION



- 500 F

Maison Bleue

 DESCHAMPS - Tél. 071-71.10.61
 Ristournes Valois - Famille
 Chèques AWARD


FOSSÉS-LA-VILLE

Souper louisianais

Le comité de jumelage Fossés-la-Ville - Washington (Louisiane) vous convie à son premier souper louisianais le samedi 10 mars, à 19 h 30, en la salle L'Orbey.

Le prix du repas est fixé à 500 F pour les adultes et comporte l'apéritif, la jambalaya et un dessert, le tout typiquement local.

Le repas enfant est fixé à 300 F et comporte le même apéritif (mais non alcoolisé), poulet sauce tomate et purée et un dessert.

Les réservations doivent être adressées pour le jeudi 8 mars au plus tard à la Maison du Tourisme et de la Culture, place du Marché 12 à Fossés, au S.I. (071-71.27.01 le jour) ou à Rob. Meuter (071-71.16.94 (en soirée)). Le paiement peut aussi être effectué au 068-2128905-73 avant le 6 mars.

Mardi gras

Le mardi 27 février, la Confrérie du Mardi Gras effectuera sa tournée traditionnelle dans les rues du Centre, pour récolter des œufs (et du numéraire) qui serviront à l'omelette géante et gratuite, en la salle L'Orbey.

Cours de modiste

Des cours de modiste (Chapeaux) sont organisés par Vie Féminine. Ils reprendront le lundi 5 mars, de 20 à 22 h. Ils se donneront à la Maison de la Culture et du Tourisme, place du Marché. Le cours comportera 10 leçons : les 5, 12 et 19 mars, les 2, 9, 23 et 30 avril et les 7, 14 et 21 mai.
 Membres : 1.300 F
 Non-membres : 1.900 F.

Inscriptions pour le 1er mars chez :
 - M^{me} Marlise Lallemand 71.019.49
 - M^{me} Jocelyne Baivier (Ma Bouille) au 71.25.15 (entre 18 et 20 h).

GARDES

Pharmaciens de garde

Judi 22 : Lahaut, Ermeton
 Vendredi 23 : Liénard, Mettet
 Samedi 24 : Maquille, St-Gérard
 Dimanche 25 : Maquille, St-Gérard
 Lundi 26 : Mahia, Ermeton
 Mardi 27 : Mainil
 Mercredi 28 : Maquille, St-Gérard
 Jeudi 1er mars : Trigaux, Mettet

Service médical :

Le service de garde sera assuré au cours de ce week-end par le Dr PO-TOR, tél. 071-71.10.02.

A la R.U.S. Fossés

Ce samedi 17 février, les joueurs restés fidèles à l'équipe première et l'équipe Espoirs (sans qui on devait baisser pavillon), ont voulu se serrer les coudes en plus de leur total volontariat au sein du club, afin de maintenir celui-ci en vie. Ils ont eu l'idée d'organiser un petit souper démocratique : apéro, boulettes sauce tomate et frites, dessert et tombola.

Le souper a réuni 180 personnes ! C'est en voyant cette foule et les généreux donateurs que l'on a pu juger de la volonté générale de garder en vie un club qui existe depuis 1926.

Citons ces donateurs qui sont :

- Les Débridés de Bambois, présidés par Claude Van Ryssel qui a offert la viande pour les boulettes
- Régatgel de Fossés (M. et Mme Drèze) qui ont offert les frites
- Un membre du club a offert les ingrédients pour la sauce tomate
- Les nombreux lots de la tombola ont été offerts par les commerçants suivants : AD Delhaize, Au Petit Jardin, Benada, Boutique 2000, Centre Floral, Champion-Mesitdagh, Garage Citroën Thierry Populaire, Esso Rasette, Faco, Fortis Banque, GB, le Pot aux Roses, Marcel Maquin, Vers l'Avenir.

Un tout grand merci à ces donateurs et tout particulièrement à notre joueur-traiteur Pierre-Emmanuel Lorand qui nous a préparé ce repas, assisté en cuisine et en salle par M. et Mme Marcel Thoron, Armand Simoni, les joueurs ; Christine et Lucia à la tombola ; les joueurs au bar ; Eric et Christian aux tickets ; avec le soutien de Pol et Maguy et pour l'organisation générale Marcel Thoron.

Fossés et Fossoises, lors de l'organisation de vos banquets, pensez au commerce fossois.

Les supporters et dirigeants soutiennent un très prompt rétablissement à notre joueur très estimé Jean-François Lorand qui s'est cassé le péroné lors de la rencontre Bioul-Fossés la semaine passée.

Christian CARPENTIER

Malchance

Lundi, les pompiers de Fossés ont été appelés à la friterie Patou, place du Marché à Fossés, pour éteindre un incendie qui s'était déclaré dans la friterie, dont l'huile s'est largement répandue et dont les flammes menaçaient les conduites d'alimentation de gaz. Leur intervention, en nombre, a pu éviter un plus dangereux sinistre dans ce type de commerce très exposé à ce genre de catastrophe (on se souvient que cette maison avait complètement brûlé lorsque la friterie était tenue par Momy, il y a une bonne trentaine d'années).

On sait que la friterie a été reprise il y a trois mois, par un jeune Fossois, David Gilson, qui avait déjà dû fermer l'établissement pour sécuriser certains éléments défectueux (notamment la hotte). A présent, c'est l'entière de cette friterie professionnelle qui doit être remplacée, ce qui nécessite encore une fermeture de plusieurs jours avec un important manque à gagner. On sait aussi que le démarrage dans le commerce n'est pas aisé pour un jeune, confronté aux investissements importants que pareille reprise nécessite. Il y a bien assurance, mais la vétusté du matériel ne permettra pas de compenser le coût d'une remise à neuf. Ce jeune gérant nous demande donc, par le biais de notre journal, d'expliquer à sa clientèle fossoise la raison de cette fermeture : car ce sinistre n'a aucune apparence extérieure et le public pourrait alors se poser des questions sur cette fermeture prolongée. On souhaite en tout cas que les choses s'arrangeront au mieux pour ce jeune et sympathique Fossois confronté à tant de problèmes au départ d'une profession déjà exigeante.

Remerciements

Après le concert de la Saint-Valentin, le comité de la Royale Philharmonique remercie tous ceux et celles qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation. Un grand merci au Centre communautaire, à l'Echevinat de la Culture, à nos généreux mécènes, aux dévoués qui ont apporté leur temps libre et leur aide. Merci aux musiciennes et musiciens d'avoir répondu présent pour ce concert ; merci aussi à l'Ecole de tambours, à M. Dirick et sa classe de clarinettes du Conservatoire d'Auvelais, à l'Harmonie L'Avenir de Mettet.

Mais le plus grand des mercis est à vous, public, que nous l'adressons ; merci d'avoir répondu nombreux à notre invitation. Rien n'eût été succès sans votre présence et vos encouragements. C'est à vous que nous devons la réussite de notre concert.

Le profite de cet article pour rappeler que notre Ecole de musique ne s'ouvre pas seulement aux enfants, mais que les adultes y sont également les bienvenus. Il n'y a pas d'âge pour apprendre ; notre élève le plus âgé a dépassé la septantaine, par don, je devrais dire soixante-dix et qu'il a déjà rejoint les rangs de la Philharmonique.

Pour le Comité : C.B.

Stage pour jeunes

Un stage sportif (volley, basket, handball, unihoc, mini-tennis) et ludique (psychomotricité, jeux d'audace, jeux d'éveil) pour les enfants de 3 à 15 ans aura lieu du 26 février au 2 mars, tous les jours entre 9 et 16 h., au Collège Saint-André à Fossés. Prix du stage :

- Pour les 3 à 6 ans : 1.800 F pour la semaine ; 1.200 F pour 1/2 jours
- Pour les 7 à 15 ans : 1.800 F.

Ce prix comprend : assurance, potage à midi et collations. Une garderie fonctionnera de 8 à 9 h et de 16 à 17 h. Renseignements et inscriptions (après 17 h) : J.-Fr. Lorand, au 0497-71.79.78 ou au 071-71.29.85.

Hommage

Selon la vénérable coutume, les groupements patriotiques de Fossés ont rendu hommage au Roi Albert, samedi, à l'occasion du 66e anniversaire de sa mort.

Emmenés par le président des A.C., 8 drapeaux, le bourgmestre et trois échevins, plusieurs représentants de sociétés patriotiques et anciens combattants ou militaires, le commissaire de police et autres sympathisants, se sont rendus au monument, maintenant au square Chabot. Dépôt de fleurs, sonnerie Aux Champs, Brabançonne, puis quelques mots de remerciement de la part du président, Freddy Dufrasne et un mot aussi du nouvel échevin des sociétés patriotiques, Benoît Buchet, sur le sens de cette manifestation de fidélité dans le souvenir d'un grand roi.

Pompiers en deuil

Les pompiers de Fossés ont perdu l'un de leurs membres, Jean-Luc Charue, 43 ans, décédé à Sambreville le 19 février, après une pénible maladie. Il était le fils de Michel Charue et de Nicole Haut, qui tenaient à l'époque le café des Quatre-Bras. Il avait un frère, deux sœurs et avait deux enfants à la suite de son mariage avec Béatrice Arnould. Il était enterré chez les pompiers en 1976. Ses funérailles ont eu lieu ce jeudi

Concours de belote

Un concours de belote est organisé ce vendredi 23 février, en la salle communale L'Orbey, par l'Amicale des Pompiers de Fossés.

Ce concours qui débutera à 20 heures (inscriptions à partir de 19 h 30) comportera 8 tours. Le prix de l'inscription est de 500 F avec 8 boisons comprises. Les prix seront déterminés suivant l'importance des inscriptions. Invitation à toutes et à tous.

Grand Feu

Rappelons que c'est ce samedi que sera allumé le grand feu de Fossés, le 1er de la série des grands feux dans l'entité. Le bucher a été monté comme les années précédentes, dans la prairie Lebichot, rue de l'Abattoir. Il est organisé par la Compagnie des Congolais de Fossés. Le soir, les masqués et le public seront invités à la salle L'Orbey pour une soirée dansante qui clôturera cette journée de tradition bien de chez nous.

12 h. à l'Djote

Ce seta au même endroit (salle de Haut-Vent) et à la même date que l'an passé : le 31 mars que les Débridés organisent leur 10e repas, de 11 à 23 h. Réservations :

- Michel Vandeloise 071-71.12.40
- Jean-Louis Pacorus 071-71.33.00
- Patrick Collard 0477-77.92.85
- Le Fer à Cheval 071-71.19.38
- Claudy Van Ryssel 071-71.44.48

S.P.S.B.

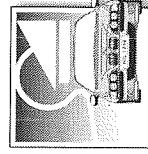
PIRETT-DRICOT

TOITURES
 ZINGUERIES
 RAMONAGE
 TRADITIONNEL

(service rapide)

15, rue Chapelle de la Paix
 Fossés-la-Ville

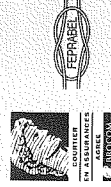
Tél. 071/71.39.57



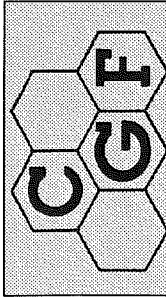
lamy sprl
 buchonet

courtier d'assurances
 indépendant

À vos côtés
 en toute assurance



avenue Albert 1er, 98 - Fossés-la-Ville
 071/71 23 64



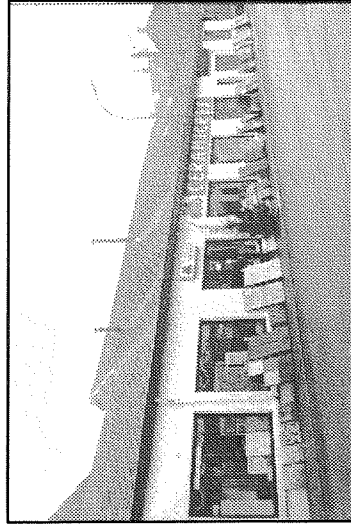
Villeroy & Boch - Cerabati, Welkenraedt, Stalolon, Osiara, Esto-Klinker, grès de Bavière, Sicba, terre cuite d'Auvergne, Imola, Steenbok, émaux de Briare, dalles Zoë-Mantux, Ragno, Cédar... Matières et pierres naturelles toutes provenances.

Possibilité de pose TVA 6% ou 21%

Transport gratuit - Grand parking - Accueil personnalisé

Le choix, la qualité aux meilleurs prix - Import-Export

Tous nos carrelages 1er choix sont accompagnés d'un certificat de garantie 1er choix



CERAMIGRES 2000

Notre spécialité : les carrelages de marque à la portée de tous
PROFITEZ DE NOS ACHATS MASSIFS EN USINE

Jusqu'au 28 février, nous vous offrons :

Grès émaillé
30/30 40/40 à p. de
le m² 295,-

Lots
Villeroy-Boch
à p. de :
le m² 395,-

Grès Cérame
30/30 le m² 395,-
40/40 le m² 495,-

Pour
salles de
bains
30/60 3 coulours
le m² 595,-
20/25 25/33, à p. de
le m² 345,-

Importation directe
Vente aux particuliers
sans intermédiaire
Profitez gratuitement
de notre
service Décoration

Nombreux lots pour caves et garages

Rue Poète Foile Z - FLEURUS - Tél. 071-81.44.20

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h - Le samedi, de 9 à 12 h

Chez les grenadiers suisses Bref historique

Le Troisième régiment suisse est issu de la capitulation conclue le 27 septembre 1803 entre la France et la Suisse pour la levée de 4 régiments de 4.000 hommes chacun. Il fut fondé en septembre 1806 et placé sous le commandement du colonel Louis Demay. Il est tout d'abord cantonné dans les Flandres.

En décembre 1807, son effectif est d'à peine 3.000 hommes ; c'est cette même année qu'il reçoit son aigle. Le 3e Régiment a participé à la meurtrière campagne d'Espagne et en 1808, il capitule à Baylen avec l'armée du général Dupont. En 1811, notre régiment se dirige sur Magdebourg, pour se joindre aux trois autres régiments suisses et former une division du corps d'armée du maréchal Oudinot.

Vainqueur en août, vaincu en novembre, la fin de 1812 voit le beau régiment écarlate et noir descendre vers la Bérézina où l'attend un lamentable spectacle. Affecté à la division Merle, le 3e attend que les ponts soient terminés pour franchir la rivière et s'établir sur la rive droite dans la forêt de Stachowa. Par un froid polaire, les Suisses résistent à tous les assauts, protégeant la retraite de la Grande Armée. Sur les 7.000 Suisses ayant passé le Niémen cinq mois plus tôt, trois cent à peine en restent.

La Révolution de 1830 mettra fin à la présence des troupes suisses au service de la France.

Excursion

Nous organisons le samedi 31 mars 2001 une excursion ayant pour thème : « Regard sur le passé militaire ». Deux visites guidées seront proposées au cours de cette journée.

La première visite aura lieu au Musée de la ferme du Caillou à Vieux-Genappe : Napoléon 1er et son état-major passeront la nuit du 17 juin 1815 dans l'ancienne ferme du Caillou à Vieux-Genappe. L'Empereur y établit le matin du 18 juin les plans de la Bataille de Waterloo ; ce musée est le seul musée napoléonien en Belgique. Il présente de précieux souvenirs personnels de Napoléon ainsi que des armes et collections diverses relatives à la Bataille et à l'Empire. Les collections sont réparties sur 5 salles. Nous irons admirer les lances françaises et les fusils français et étrangers provenant du champ de bataille ; la salle dite de l'Empereur, où Napoléon passa la nuit du 17 au 18 juin 1815, la salle à manger où se trouvent la table et le tapis sur lesquels Napoléon étala ses cartes avant la bataille, etc. Cette visite s'effectuera avec un « guide 1815 ». Après avoir visité le Musée, nous nous rendrons avec le guide sur le champ de bataille.

Ensuite nous partirons à Bruxelles au Musée royal de l'Armée et d'Histoire où nous prendrons le repas de midi (Bavarois d'écrevisses sauce crème, blanc de poularde Sainte-Catherine, mousse cascade). Après le repas, nous aurons une visite guidée du musée.

Le Musée de l'Armée est situé

dans le parc du Cinquantenaire. Au XIXe siècle, ce parc était la plaine de manœuvres de la garde civique. A l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de la Belgique, Léopold II demanda à l'architecte Gédéon Bordiau de construire des palais d'exposition dans un parc aménagé à l'emplacement de l'ancien terrain d'exercice. Le Musée de l'Armée se distingue des autres musées militaires (tels Paris ou Londres) par trois caractéristiques. La première porte sur la diversité des collections. Si l'amateur d'armes y trouve son bonheur, les avions, les tanks, les tableaux, l'histoire des deux guerres mondiales combleront le grand public. Le musée se distingue aussi par les pays traités qui ne se limitent pas à la Belgique. Enfin, les collections balayent dix siècles d'histoire, du Moyen Age aux conflits contemporains. Le musée est divisé en différentes salles ; chacune traite d'une période de l'histoire militaire.

Le prix de l'excursion est fixé à 1.300 F par personne. Ce prix comprend : la location du car, l'entrée du Musée de la Ferme du Caillou, des guides et des deux musées, ainsi que le repas de midi (boissons non comprises). A noter que l'entrée du Musée de l'Armée est gratuite. Départ de Fosses (place du Centenaire) à 8 h 30.

Si vous êtes intéressé par cette journée, vous pouvez vous inscrire chez le président J.-P. Fauche (071-78.34.95), ou chez le trésorier Ch. Wellin (0497-11.63.98) avant le samedi 24 mars. Bienvenue à tous !

Dîner au Bambois

Dans le cadre de l'anniversaire du centenaire de l'église de Bambois, un dîner est organisé en la salle Le Bambois le dimanche 11 mars, à 12 h.

Au menu :

- Apéro
- Saumon en Belle-Vue, source verte
- Rôti de porc à l'Ardennaise, pommes croquettes
- Gâteau.

Prix : 650 F (enfants 300 F).

Inscriptions avant le 4 mars chez F. Casimir (071-71.13.35) ou Micheline Michaux (071-71.12.79).

Des entreprises qui se créent...

Nous apprenons qu'à la suite de la venue d'un cirque à Bambois, un habitant nouvellement installé au Baty a eu l'occasion de venir en aide au personnel de ce cirque en proposant la lessive à ces « gens du voyage ».

Ce travail avait sans doute été tellement bien réussi que cela lui a donné l'idée de créer son entreprise de nettoyage qui s'intitulera « La Lavandière du Baty ». On nous demande de faire connaître les coordonnées que voici : Blanchisserie Migeot, ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (fermé samedis, dimanches et jours fériés). Repassage à la demande. Prix spéciaux pour groupes (cirques, football, ballé pelote). La Blanchisserie Migeot à Bambois est installée en face de la future salle des fêtes. Sa devise :

La Blanchisserie MIGEOT

(prononcez Mijéau)

lessive toujours au ruisseau !

De près
comme
de loin,
en toute
facilité.



VARILUX
les verres experts

Espace Vision

Un point de vue différent

S.C. Alain Michel

Ouvert de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h

Fermé lundi matin et samedi après-midi
Réduction Ligue Familles : 10%

3, rue des Egalots
FOSSES-LA-VILLE
Tél. : 071-71.26.33



Première sortie des Grenadiers suisses fossolis à Grosloy (près de Paris) le 14 octobre 2000

Comment va le football fossois ? ...

Commentaires de Daniel PIET, ex-secrétaire de la R.U.S. Fosses, à propos de la situation actuelle et de la position du bourgmestre (La Nouvelle Gazette) sur les « sommes folles accordées aux mercenaires ».

Pour mieux comprendre ces commentaires, nous reproduisons l'article de La Nouvelle Gazette du 14 février et titré : « Un messie sans apôtres. »

L'avenir de la RUS Fosses, tout comme le retour du président Viaene, restent plus qu'incertains

S'il est bel et bien envisagé, le retour aux affaires de Léon Viaene est loin d'être acquis : invité à reprendre la présidence du club, le chef d'entreprise fossois est d'accord. A une condition toutefois, c'est là qu'est le hic...

« Baudouin Janssens, qui évolue avec l'équipe réserve du club mais est aussi président de l'Union Démocratique, m'a demandé de revenir, assure Léon Viaene : après tout ce que tu as fait pour le Club, tu ne peux pas le laisser tomber » m'a-t-il dit. Moi je veux bien, mais à une seule condition : que la commune intervienne dans les frais de fonctionnement : eau, mazout, électricité ».

Une clause qui ne rencontre pas vraiment l'aval du pouvoir communal à Fosses... Et M. Viaene d'étaier son point de vue : « En dix ans, j'ai mis dix millions dans le club, c'est bon comme ça ! En plus, en un an, on trouve le moyen de mettre le club par terre. Et pas pour des raisons financières puisque les seules dettes contractées par la RUS Fosses, elles le sont envers moi et je les laisse amortir en sponsoring. Alors que j'ai le plus aidé le club, c'est moi qui reçois le plus de coups de gueule et de coups de bâton... A 71 ans, je ne vais tout de même pas tout recommencer comme avant. Je ne reviendrai que si la Commune aide le club, tout comme elle doit le faire avec Bambois. Là-bas, on ose même plus allumer une ampoule... La Commune au niveau sportif, c'est zéro ! »

Un avis pour le moins tranché qui n'aplanira probablement pas les divergences de vue entre les deux parties.

« Je n'ai pas rencontré M. Viaene dernièrement, signale d'emblée le bourgmestre. J'entends dire qu'il veut voir et aimerait que l'Administration communale efface l'ardoise laissée par le club. Mais ces quelque 400.000 F de dettes pour l'eau et l'électricité, le collègue échevinal ne peut pas les laisser tomber. Ce serait favoriser une association par rapport à d'autres qui n'ont pas plus d'aide ».

Le bourgmestre de Fosses refuse d'endosser la responsabilité des difficultés rencontrées par la RUS Fosses : « Contrairement à ce que d'aucuns disent, nous ne voulons pas la mort du club. Toutefois, l'administration communale n'est pas responsable d'une gestion ayant laissé des factures impayées. Et puis, je connais le monde du football et je sais ce que certains joueurs ont touché ; je ne veux pas que les gens de Fosses payent pour les sommes folles accordées par le club à des mercenaires... »

Le problème de la survie de la RUS Fosses reste donc entier et plus que jamais lié à l'hypothétique venue (ou retour) d'un messie pour le moment dépourvu d'apôtres.

(s) J.-L. Papart (Nouvelle Gazette)

A cela, M. Piet apporte un élément sans doute moins connu.

En accédant à la Première provinciale, certains joueurs ont pensé qu'ils avaient le droit d'être exigeants et sont, en partie, à la base de la déroute de l'équipe.

Comme le disait récemment le président d'honneur du club, Emile Damanet : « Aujourd'hui, on ne joue plus pour rien, hélas... ».

En mai 2000, à l'époque des transferts, le Comité, dont je faisais encore partie, a pris ses responsabilités. Certains joueurs, pour rester à Fosses, posaient comme condition d'obtenir, soit une double prime de victoire, soit une prime par but marqué (heureusement que celui-là n'en marquait pas plus de 5 par saison !), soit 4 paires de chaussures pour le championnat, soit des primes en coupe-incapacité, comme dans les clubs professionnels !

Devant le refus du Comité, qui tenait vainement de faire comprendre à ces joueurs qu'on ne pouvait décemment pas accepter que les dépenses soient supérieures aux recettes, ils ont dès lors décidé de quitter la RUS Fosses et sont partis à Sambreville, à Arquet, à Auvelais et à Gembloux. C'est ainsi qu'on a perdu une demi-équipe de bons joueurs : E. Lorand, Y. Dambroise, Anciaux, Malhaise, Gillard et Thys.

Depuis, les nouveaux venus : Delcorps (Walhain), Concas (Châtelet), Bertin (J. Taminies) et M'bo Babota (Ligny) ont déserté l'équipe. Quant à Vandy (J. Taminies), il a abandonné ses équipiers en cours de saison (en fait, il a joué en septembre et octobre) et joue actuellement en salle avec Floreffe ! Les Espoirs fossois, armés de courage et secondés par quelques anciens, comme les frères Lorand et Renaux, font ce qu'ils peuvent, mais sont incapables de soutenir le rythme de la première provinciale.

Esperons que tous ces jeunes puissent nous valoir une bonne saison l'an prochain en P 2 et que le club retrouve un président, un trésorier et un secrétaire, afin de tenir le gouvernement qui, aujourd'hui, ballote au gré des vents...

Daniel PIET,
ex-secrétaire de la RUS Fosses

Entretiens, les joueurs et quelques dévoués restés fidèles au club organisaient un souper samedi dernier, qui a obtenu un succès complet (voir en p. 2). Ce qui prouve que le club veut sortir de l'impasse et que les sympathisants sont nombreux. Un grand bravo à toutes ces bonnes volontés.

Nous reprendrons pour le compte du club fossois, les paroles du PDG de la Sabena en parlant de sa société en difficulté. « La RUS Fosses est sortie des urgences, mais elle est encore malade ». Reste à trouver le médecin et ses assistants qui, après avoir effectué le bon diagnostic, lui prescriront les médicaments appropriés.

Etat civil

Mois de janvier 2001

Naissances :

Le 7 : Romain Richelle, fils de Yves et de Carine Tamburini, d'Aisemont.

Le 9 : Savannah Van Hauwe, fille de Philippe et de Carine Pans, Vitryval.

Le 9 : Jonathan Godart, fils de Sylvie, de Fosses.

Le 10 : Marine Delcroix, fille de Thomas et de Delphine Fivet, d'Aisemont.

Le 22 : Thomas Fissette, fils de Geoffroy et de Christine Godfroid, de Haut-Vent.

Le 26 : Emma Herchy, fille de Emmanuel et de Sandrine Taminiaux, de Vitryval.

Le 30 : Marjorie Fauche, fille de Michel et de Marianne Thireur, de Sart-Saint-Laurent.

Mariage :

Le 27 : Denis Dambion, 26 ans, de Charleroi et Sylvie Wouters, 26 ans, de Fosses.

Décès :

Le 30-12-2000 à Sambreville : Alice Gillo, épouse de Omer Van Ryssel, née à Nevoy (France) le 31-8-1917, de Fosses.

Le 3 au Home : Richard Delaire, épouse de Gabrielle Poulain, née à Loncée le 15-11-1934, Sambreville.

Le 3 à Vitryval : Georges Colinet, époux de Louise Galand, né à Vitryval le 9-1-1919, de Vitryval.

Le 7 à Aiseau-Présles : Ida Constant, veuve de Pascal Sevrin, née à Namur le 19-8-1913, de Névremont.

Le 12 au Home : Georgette Dumont, épouse de Alphonse Lorand, née à Wanfercée-Baulet le 28-4-1932, de Sambreville.

Le 14 à Aisemont : Anita Martin, épouse de Baudouin Lempereur, née à Aisemont le 20-5-1932, Sambreville.

Le 14 à Namur : Suzanne Debaer, célibataire, née à Bois-de-Villers le 23-9-1932, du Home Déjative.

Le 15 à Charleroi : Jeanne Thyse, veuve de François Laplanche, née à Mont-sur-Marchienne le 28-12-1910, de Fosses.

Le 17 au Home : Simone Boes, veuve de Louis Antoine, née à Louvroil (France) le 26-12-1923, de Jemeppe.

Le 19 au Home : Rita Radelet, veuve de Jozef De Beleyr, né à Saint-Denis le 5-12-1943, de Jemeppe.

Le 21 à Châtelet : Emilienne Frickx, épouse de Englebert Damanet, née à Bruxelles le 24-9-1922, Sart-Eustache.

Le 22 au Home : Paul Kempeneers, époux de Germaine Dubois, né à Namur le 28-2-1910, de Namur.

Le 22 à Charleroi : Catherine Tahir, veuve de Edgard Parmentier, née à Montluçon le 19-4-1915, de Le Roux.

Le 24 au Home : Anylle Notte, veuf de Denise François, né à Arbre le 23-5-1911, de Profondeville.

Le 24 à Bambois : Marcel Bourcy, époux de Gaby Mercier, né à Wardin le 13-9-1931, de Bambois.

Le 27 au Home : Raoul Sterck, épouse de Arlette Lahaye, née à Auvelais le 1-5-1930, d'Auvelais.

Le 27 au Home : Lucie Dumont, veuve de Emile Guillaume, née à Vonêche le 5-2-1897, Home Déjative.

Le 29 à Sambreville : Marguerite Pirson, veuve d'André Libouton, née à Fosses le 25-1-1907, de Fosses.

Le 30 au Gonoy : Irène Renier, veuve de Emile Genin, née à Braine-le-Comte le 1-5-1911, rue de la Levée.

Le 30 à Charleroi : Léopold Deprez, célibataire, né à Le Roux le 20-8-1931, de Le Roux.

Conseil communal

(suite de la première page)

Taxes

Trente-huit taxes communales ont été renouvelées, avec un peu de changements et une seule, celle relative aux immondices, n'a obtenu que 11 oui, 6 non (PS) et 2 abstentions (PRL), les autres étant admises à l'unanimité et pour un an (les deux dernières, pour 5 et 6 ans).

1. additionnels au précompte immobilier (foncier) : 2.600.
2. taxe à l'impôt des personnes physiques : 7,5%
3. taxe sur les agences de paris aux courses de chevaux (2.500 F par mois)
4. taxe sur la délivrance de documents administratifs (divers taux inchangés)
5. taxe sur les véhicules isolés abandonnés (10.000 F)
6. taxe sur dépôts de mitraille et véhicules usagés (5 F/m²)
7. taxe sur dépôt de véhicules non immatriculés sur la voie publique (10.000 F par véhicule)
8. taxe sur les mines et carrières (2.75 F la tonne)
9. taxe sur la force motrice (900 F/kW)
10. taxe sur les établissements bancaires (5.000 F par guichet)
11. taxe sur les décharges contrôlées (30 F/tonne au lieu de 20 F (elle ne touche pas les Fossois et la société en a encore pour 1 an et demi).
12. taxe sur inhumation (5.000 F et 2.500 F pour moins de 12 ans)
13. taxe sur les terrains de camping : en fonction superficie de la parcelle (750 à 1.500 F)
14. taxe de séjour (20 F par personne majeure et par nuit)
15. taxe sur la distribution à domicile de feuilles et de cartes publicitaires, catalogues et journaux (2 F/ex. si une seule feuille et moins de 12 fois par an ; et 3 F pour les autres). On étudie la gratuité pour la première distribution.
16. taxe sur les secondes résidences (5.000 F pour caravane, 8.000 F par chalet, maison)
17. taxe sur le colportage : 500 F/jour, 2.250 F/semaine, 7.500 F/mois, 15.000 F/an.
18. taxe sur enlèvement des immondices : 1.600 F (au lieu de 1.200 F) pour personne seule ; 2.000 F pour deux personnes et plus (au lieu de 1.600), 2.000 F par commerce et indépendant si l'exploitant n'habite pas le même immeuble, 2.000 F pour une seconde résidence. Approuvé par la majorité seule.
19. taxe sur les pylônes (100.000 F)
20. taxe sur les spectacles et divertissements : le Collège songeait surtout aux entrées au lac de Bambois où les non-Fossois représentent 75% de la fréquentation et qui causent des nuisances pour les riverains (stationnement en pagaille) et les investissements prévus pour un parking. Mais Mme Latiere-Mottard s'inquiète : 20 F par ticket, cela peut faire doubler le prix de l'entrée, mieux vaudrait un pourcentage ; M. Brachotte s'inquiète : et les sociétés sportives ? Le règlement d'application étant jugé trop flou, il sera revu.
21. redevance sur l'emploi des sacs-poubelles (20 F et 40 F le sac)
22. sur l'emploi de sacs Fost (5 F le sac).
23. redevance sur les exhumations (taux horaire selon travail)
24. redevance pour l'utilisation d'un caveau d'attente : 600 F par mois.
25. redevance pour concession de sépulture : 4.000 F/m² pour un habitant de Fosses ; 8.000 F si

ASSURANCES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS PERSONNELS

Philippe Ledoux
☎ 071 71.24.94

Rue H. Brosteaux 1, SART-SAINT-LAURENT



26. redevance pour concession en columbarium (10.000 F si habitant la Commune ou 20.000 F si pas.
27. redevance pour ouverture de caveau (forfait de 2.500 F + taxe de 500 F).
28. redevance pour la recherche, la confection et la délivrance de renseignements administratifs (120 F par renseignement ou 600 F par heure de travail).
29. redevance pour l'enlèvement des versements sauvages (taux divers selon les frais de ramassage et transport).
30. redevance pour affichage par afficheur communal (120 F par affiche).
31. portions affouagères, section de Vitryval (200 F par portion)
32. redevance pour interventions en matière d'incendie : hors les 24 interventions obligatoires (comme incendie, accidents...) : pour l'officier 1.000 F/heure ; véhicules : 1.500 F/h pour auto-pompe et camion citerne ; 750 F par motopompe ; 75 F/km de déplacement des camions et 25 F pour les camionnettes. Pour le préventionniste (demandé par d'autres communes) : 750 F de dossier ; 2.000 F/h pour l'officier, 650 F/h pour la dactylographie du dossier ; 2.000 F/h de déplacement.
33. transport d'urgence par ambulance, application du tarif unifié par la Région Wallonne.
34. prêt de livres à la bibliothèque (5 F par livre par quinzaine).
35. redevance pour utilisation du site Internet à la bibliothèque communale : 50 F/heure par enfant ; 100 F/heure par adulte ; moitié prix le samedi et gratuité pour les écoles.
36. la gratuité de sacs poubelles communaux pour les enfants de moins de 2 1/2 ans et les personnes incontinentes.
- Pour les exercices 2001 à 2006 :
- exonération de la taxe sur la force motrice en faveur des industries nouvelles.
 - exonération de l'impôt foncier communal pour les logements sociaux.

A huis clos

Le Conseil nommé, à titre définitif, deux employés D4 : Mme Dominique Goisse (de Haut-Vent), aux Travaux et Mme Brigitte Absillis (rue de l'Abattoir) aux Finances.

Il a aussi approuvé des interims dans les écoles et la désignation de maîtres spéciaux de religion.

(à suivre : le budget 2001)

Soin complet

(cors, durillons, mycose, ongle incarné)

Soin particulier

(artérite, diabète, trouble vasculaire)

Pédicure - Podologie

Sur rendez-vous au cabinet ou à domicile

A.-M. FIEVET-TOUSSAINT

48, rue de Pontauxy, 5640 Mettet

Tél. 071-72.91.36

(téléphoner le matin de 8h.30 à 12h.30

ou le soir de 20h.30 à 21h.30)

Libre service BOISSONS

Joseph MICHOTTE
2, rue de Maison, BAMBOIS

Tél. 71.20.77

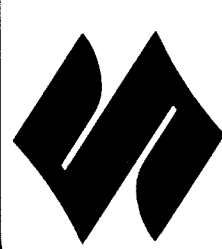
OUVERT :

- Lundi, mercr., jeudi, vendr. : 13 à 19 h

- Samedi, de 9 à 19 h

- Dimanche et jours fériés : de 9 à 12 h

Fermé le mardi



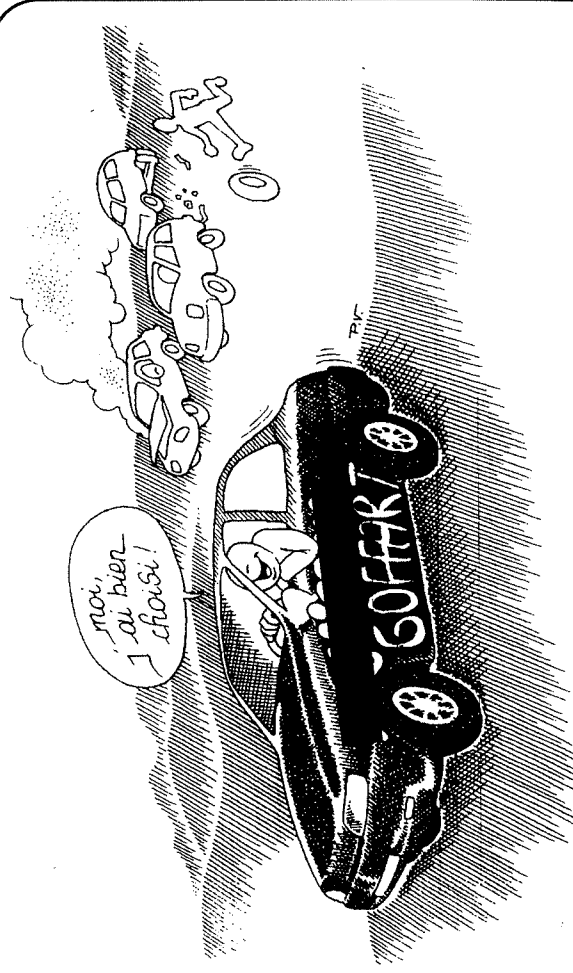
SUZUKI

THE BIG IDEA



HYUNDAI

A VOIR. ABSOLUMENT!



Garage GOFFART-TONKA

Chaussée de Charleroi 443 - 5070 LE ROUX

Tél. (071) 71.19.61 - Fax (071) 71.19.52

Taxes en pagaille

Lors de la présentation de la liste des taxes préparées pour l'ordre du jour du Conseil, dans notre numéro de la semaine dernière (que nous (re)présentons par ailleurs après leur approbation), certains lecteurs ont été impressionnés par leur nombre. Or, il ne s'agit que d'une liste et de chiffres à peu près identiques à l'an dernier : simplement, la taxe sur les immondices est en augmentation de 400 F par ménage. Beaucoup de taxes ne concernent d'ailleurs qu'occasionnellement, ou pas du tout, la plupart d'entre nous.

Mais ce qui est assez cocasse à la lecture de celles-ci, c'est le désordre dans lequel elles sont présentées. Par exemple, la taxe sur les inhumations, vient s'intercaler un peu après les dépôts de mitrailles et véhicules abandonnés... et juste avant la taxe de séjour (un séjour prolongé, exempt de taxe, enfin !). Ce qui est plus juste par contre, c'est la taxe sur les exhumations qui vient directement après la redevance sur les sacs-poubelles : on peut dire, là, que l'ordre est respecté ! Mais, à propos de respect, soyons tout de même un peu plus respectueux pour nos défunts dont nous ferons un jour partie, hélas ! Mais si vous tenez réellement à alimenter le budget communal (il s'agit d'une boutade, bien sûr), vous pouvez, au choix :

- laisser à l'abandon un vieux véhicule (10.000 F), de préférence non immatriculé (+10.000 F) ;
- installer-y un haut pylone (100.000 F) résidence (8.000 F + 2.000 F pour les immondices) ;
- installer-y un haut pylone (100.000 F) pour y pratiquer à votre guise le mat de cocagne par exemple ;
- aller déposer ça et là dans les fossés, des sacs où vous y aurez incorporé des documents qui permettront de vous identifier aisément ;
- parquez-vous le plus souvent en infraction, après avoir eu soin de détruire quelques potelets bien placés (ça ne manque pas dans l'entité et ils sont nettement plus nombreux que les emplacements de parking) ;
- faites une blague aux pompiers en les faisant venir avec tout leur matériel, autos-pompes, etc., pour un feu de broussailles dont les fumées incommoderont au maximum vos voisins et puis vous les faites revenir le lendemain (les pompiers) pour leur

payer un verre (mission non payante, mais peut-être sanctionnée !) ;

- vous simulez aussi un malaise qui nécessite un transport en ambulance (ne fût-ce que pour aller dire un petit bonjour aux infirmières de Sambreville) ;

- et surtout, préparez-vous une belle sépulture de 100 m² (4.000 F/le m² = 400.000 F), de préférence après avoir quitté la Commune (tarif double).

Vous aurez alors prouvé que vous avez été un bon citoyen fossois et que vous aurez participé au maximum aux taxes qui, rassurez-vous, ne sont pas plus élevées qu'autre part.

SART-EUSTACHE

Promenade

C'est ce dimanche 25 février, à partir de 9 h, que vous pourrez parcourir 5, 8,5 ou 12 km au choix, dans les alentours de Sart-Eustache. Ces belles promenades vous sont proposées par l'asbl sartoise « Droits et Respect à la Nature ».

A votre retour, un repas campagnard (à volonté) sera présenté. Adultes 300 F, enfants 200 F. Pour plus de facilité, une réservation serait souhaitable : au 071-38.45.37 ou au 071-38.44.62.

SART-ST-LAURENT

Concert

Le samedi 24 février, à 19 h 30, en l'église du Sartt : concert de la Chorale La Sartoise et le Petit Choeur, (dir. Véronique Henrard.)

Avec la participation de la Société royale Chorale mixte « Les Bardes de la Meuse », sous la direction de Jean-Pierre Massart. Entrée : 150 F.

LE ROUX

Dîner du Volley-club

Le 25 février, à partir de 12 h, en la salle des écoles de Le Roux, le Volley Club de Le Roux organise un Dîner Super Raclette. Prix 500 F pour et 250 F pour les enfants. Inscriptions chez M. Dargent, tél. 071-71.20.20.

AISEMONT

Madagascar

Ce samedi 24 février, après un office en l'église d'Aisemont, le Père Randianasolo, président de Caritas et directeur de l'enseignement catholique de Madagascar, évoquera la situation sociale de cette île grande comme la France et la Belgique réunies, peuplée de 12 millions d'habitants qui tentent, à travers divers réseaux de formation et d'organisation de projets pratiques, de sortir de leur état de pauvreté. La dévaluation a atteint là-bas 300% depuis 1987 et la teinte publique atteint 130 milliards de FB. Caritas Antsirabé lance des projets d'exploitation agricoles et de reboisement.

Testez votre orthographe

Comment écrivez-vous ?

- a) mal-intentionné b) malintentionné
a) raphia b) rafia
a) rapiéçage b) rapiéçage
a) acquis b) acquit
a) sansue b) sangsue
a) des sans-souci b) des sans-soucis
a) fâtilion b) fatillon
a) un taudis b) un taudi
a) en taule b) en tôle
a) des zakouskis b) des zakouski

Réponses

- b) malintentionné : pas de trait d'union, comme la plupart des mots avec ce préfixe (sauf : mal-logé, ou mal-en-point.)
a) raphia : palmier, ou fibre de ce palmier d'Afrique.
b) rapiéçage : de rapiécer (remettre une pièce) ; attention à l'accent ; par contre, on écrit rapiècement.
a) ou b) acquis se rapporte au savoir du verbe acquitter : pour acquit.
b) sangsue : qui suce le sang.
a) des sans-souci, est invariable.
b) fatillon : sans accent ; ne pas confondre avec fâtonner, aller « à fâtons » avec s à fâtons.
a) un taudis, toujours s final.
a) ou b) aller en prison ; les deux orthographe sont admises.
b) des zakouski : mot qui fait ainsi son pluriel et est donc invariable.